

## Compte rendu du 05/12/2013

### Réunion de la Comité 21

#### Présents :

AUDEBAUD Robert (Citoyen)  
AUVERT Pascal (Chef d'entreprise)  
BARRY Philippe (Maire)  
CHATAIN Sylvie (Citoyenne)  
DEBORD Chantal (Elue)  
DUPUY Christiane (Employée de mairie)  
EL MOUFAKKIR Saïd (Président d'association)  
GABORIAU Marie-Christine (Enseignante)  
GALI Francis (Chef d'entreprise)  
GRANGER Pascal (Habitant)  
GUIMOND David (Responsable des services techniques)  
LEPRETRE Aurélie (Citoyenne)  
MERIGAUD Dominique (Elu)  
PEREZ Jean-Francis (Citoyen)

AIRAUD Chloé (Chargée de mission A21)

#### Absents :

CHARBONNIER Jean-Christophe (Président d'association)  
DELANNET Alain (Citoyen de Saint-Yrieix-sous-Aixe)  
DELBANCUT Patrice (DREAL)  
FEIGNEUX Bernard (Propriétaire à Saint-Priest-sous-Aixe)  
GRANET Didier (Citoyen)  
METZ Guillaume (Agriculteur)  
MOUTY Hélène (Habitante)  
NAULEAU Philippe (Elu)  
ROUX Marie-Claude (Elue)

### **Ordre du jour :**

- 1) Introduction
- 2) Présentation de l'organisation de la mise en place des actions
- 3) Présentation des groupes de travail pour les 5 premières actions
- 4) Discussion sur le plan d'action
- 5) Lancement des prochaines actions

### **Introduction**

Les entretiens individuels réalisés avec les membres du comité 21 ont révélé une volonté d'ouvrir l'instance afin d'apporter de nouveaux regards.

Après avoir contacté différentes personnes, 9 ont souhaité s'investir ou venir voir le travail réalisé par cette instance.

Audebaud	Robert
Auvert	Pascal
Charbonnier	Jean-christophe
Chatain	Sylvie
Delannet	Alain
Feigneux	Bernard et Marie
Granet	Didier
Le pretre	Aurelie
Pereze	Jean-Francis

Rappel de la fonction du comité 21 : c'est une instance décisionnelle qui construit et valide l'évolution de la démarche de l'agenda 21. Elle travaille sur l'évolution et l'évaluation de la démarche à l'échelle du territoire mais peut également intervenir sur des actions ciblées si cela est nécessaire.

Présentation de l'ordre du jour :

Il y a eu une modification de l'ordre du jour à par rapport au prévisionnel : Un travail de simplification de l'évaluation reste à réaliser avant de travailler dessus avec le comité 21. Elle sera donc au sujet de la prochaine réunion.

Le travail a porté sur l'évolution du plan d'action :

1. Présentation de l'organisation de la mise en place des actions : Explication de l'articulation des animateurs et de la municipalité dans la mise en place des actions.
2. Présentation des groupes de travail pour les 5 premières actions : Retour sur le lancement des 5 actions définies le 5 septembre.
3. Discussion sur le plan d'action : Modification, ajout ou suppression d'actions.
4. Lancement des prochaines actions : Choix des 5 actions à lancer

## **1. Présentation de l'organisation de la mise en place des actions**

L'agenda 21 de Saint-Priest-sous-Aixe comprend deux types d'actions :

- Les actions portées par la municipalité (exemple : 129. Opération « Une naissance, Un arbre » ou 205. Création d'une liste des personnes sans véhicules)
- Les actions portées par les acteurs du territoire à savoir les associations, les entreprises, l'école, les citoyens... (exemple : 122. Chantier citoyen pour l'entretien des chemins ou 127. Opération « Nettoyons la nature par les élèves de l'école)

L'organisation de la mise en place de ces deux types d'actions va être différente :

- Les actions portées par la municipalité sont mises en place par les services communaux ou par les élus. Les animateurs d'action sont donc les agents communaux et les membres du conseil municipal.
- Les actions portées par les acteurs du territoire sont mises en place par des volontaires. La municipalité apportera son soutien dans la réalisation de ces actions par l'implication d'un élu « Parrain ». Son rôle ne sera pas d'agir sur la mise en place de ces actions mais d'accompagner les bénévoles en relançant le dynamisme lorsque cela est nécessaire, en guidant lors d'éventuels blocages...

## 2. Présentation des groupes de travail pour les 5 premières actions

Nous avons mis en place cette articulation pour les 5 actions lancées lors de la dernière séance :

- **122. Chantier citoyen pour l'entretien des chemins** : Il y a eu des difficultés à trouver des animateurs pour cette action.
  - Parrain : Dominique Mériquaud
  - Animateur : Francis Gali
- **127. Opération « Nettoyons la nature par les élèves de l'école »** : Les échanges avec M. Marenda (Directeur de l'école) ont conclus sur le fait que l'école ne peut pas porter cette action.
  - Parrain : Monique White
  - Animateur : L'action ne rentre pas dans le programme des enseignants pour cette année. De plus, c'est une action très lourde à mettre en place.
- **129. Opération « Une naissance, un arbre »**
  - Animateurs : Nathalie Barry, Dominique Mériquaud et Jérôme Krimm
- **203. Création d'une liste de volontaires pour offrir une aide ponctuelle aux personnes**
  - Animatrices : Marie-Claude Roux et Martine Mériquaud
- **205. Création d'une liste de personnes sans véhicule**
  - Animatrices : Marie-Claude Roux et Martine Mériquaud

## 3. Discussion sur le plan d'action

Le plan d'action de l'agenda 21 n'est pas figé durant les cinq ans de sa mise en œuvre. Ce dernier évolue en même temps que le territoire. Ainsi, des actions peuvent être modifiées, supprimées ou ajoutées afin que la démarche développement durable soit en permanence adaptées à la commune.

Les membres du comité 21 ont discuté sur le devenir de certaines actions qui posent aujourd'hui question :

### **106. Achat groupé de bois issu de forêts locales :**

Présentation la situation actuelle de l'action :

Cette dernière comprend deux axes menés par l'association 3D.

La vente de paillage : Cet axe est un succès grâce à l'investissement de Guillaume Metz.

L'achat de bois de chauffage : Les difficultés rencontrées dans la mise en place de cette action sont multiples. La pression actuelle sur le bois, les usines papetières environnantes, la prise de contact tardive avec les négociateurs...

Questionnement :

La réalisation d'achat groupé de bois local pour cette année semble compromise. L'association 3D propose comme solution aux personnes intéressées de mettre en place un achat groupé directement à un vendeur. Dans cette configuration, il ne s'agit plus de circuit court ni même de bois local, la question se pose du maintien de l'action dans le plan d'action.

### **107. Aménagement d'un potager, verger et d'une cabane pour l'école**

Présentation de la situation actuelle de l'action :

Cette action est actuellement abonnée au niveau école. Lors du bilan du projet d'école en début d'année, les enseignants ont validé le fait que cette action n'était pas gérable dans le contexte actuel.

Elle compte 3 axes :

Le potager : Le fait qu'il soit situé à l'extérieur de l'école et qu'il est impossible de faire travailler l'ensemble des élèves sur la parcelle en même temps complique l'utilisation du potager comme outil pédagogique pour l'enseignant. Une solution est de créer un potager dans des bacs amovibles placés dans l'enceinte de l'école mais le manque de place dans la cour de récréation rend la réalisation difficile.

Le verger : L'entretien du verger est trop important pour l'école. Cependant, l'action est intéressante car elle a très bien marché lors de sa réalisation. De plus, le verger reste un outil pédagogique ponctuel très intéressant pour l'enseignement.

La cabane : Actuellement, rien n'est lancé.

Questionnement :

Dans l'état actuel, cette action ne peut être réalisée. Il peut être intéressant de la diviser en plusieurs actions afin de relancer la démarche.

### **112. Gestion municipale du papier**

Présentation de la situation actuelle de l'action :

Les services administratifs et l'école sont déjà dans une politique d'économie du papier. Les secrétaires de mairie recyclent le papier, utilisent les impressions en recto en brouillon ou dans le fax, et les impressions sont principalement recto-verso... Du côté de l'école, les efforts sont identiques avec la réalisation du tri, les impressions recto-verso et les brouillons. Quelques améliorations peuvent être apportées mais l'impact ne sera pas significatif.

Questionnement :

Dans ce contexte d'effort déjà mené par les différents pôles consommateur de papier, le maintien de cette action pose question.

## 117. Réduction de la consommation de produits jetables par la municipalité

### Présentation de la situation actuelle de l'action :

La municipalité est déjà sensibilisée à la réduction des déchets en amont.

### Questionnement :

Cette action est difficile à mettre en place d'autant plus que les efforts sont déjà présents. La pertinence de maintenir l'action dans cette configuration se pose.

## 126. Compostage des déchets organiques de la cantine

### Présentation de la situation actuelle de l'action :

Cette action n'est pas encore réalisée. Cependant, l'amicale scolaire a pour projet de récupérer les boîtes de conserve de la cantine afin de les revendre pour financer les projets de l'école.

### Questionnement :

Dans ce contexte, il peut être intéressant de modifier l'intitulé afin d'inclure l'action de l'amicale scolaire.

## 127. Opération « Nettoyons la nature pas les élèves de l'école »

### Présentation de la situation actuelle de l'action :

Cette action ne rentre pas dans le projet d'école cette année. De plus, elle est lourde à porter pour les enseignants avec une sécurité pour les élèves complexes à mettre en place.

Questionnement : Dans ce contexte, l'action ne peut pas être réalisée cette année. La question se pose sur son devenir.

### DECISIONS

- 106. Achat groupé de bois issu de forêts locales : Cette action est **maintenue**. En effet, de nouvelles pistes se sont ouvertes quant à l'achat de bois de la forêt d'Aixe pour l'année prochaine et les démarches doivent être lancées dès maintenant.
- 107. Aménagement d'un potager, d'un verger et d'une cabane pour l'école : Cette action est **divisée** en deux actions :
  - 107 a. Aménagement d'un potager au sein de l'école : Cette action est pour le moment mise en sommeil due au manque de place. Elle pourra être réalisée lors de l'aménagement futur de la cour de récréation.
  - 107 b. Aménagement d'un verger : Cette action ne peut être portée par l'école. Pour relancer ce verger, il faut l'investissement de 2 personnes connaissant l'entretien des vergers. L'école pourra ainsi intervenir de façon ponctuelle.  
Un appel à participation sera réalisé lors des vœux du maire ou encore lors du repas des seniors.
  - La réalisation d'une cabane est abandonnée.

- 112. Gestion municipal du papier : Cette action est **maintenue**. L'idée est de mettre en avant les efforts réalisés par les services avant même la création de l'agenda 21 et d'inciter à poursuivre la démarche en mettant en place des améliorations.
- 117. Réduction de la consommation de produits jetables par la municipalité : Cette action est **modifiée** et est remplacée par Création d'une charte des achats municipaux écoresponsables. Cette dernière pourra être diffusée auprès de la population comme la charte « zéro pesticide » dans l'objectif d'inciter les citoyens à suivre les mêmes efforts.
- 126. Compostage des déchets organiques de la cantine : Cette action est **modifiée** et est remplacée par Revalorisation des déchets organiques de la cantine.
- 127. Opération « Nettoyons la nature par les élèves de l'école » : Cette action est **maintenue**. Des solutions ont été proposées pour simplifier la mise en place comme faire appel à M. Cholet, ou faire intervenir des étudiants du lycée agricole des Vaseix, de l'IUT Gestion des Entreprises et des Administrations ou encore de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs. Afin que cette action soit mise en place l'année scolaire prochaine, il est important de la maintenir et de commencer à en parler dès maintenant aux enseignants.

#### 4. Lancement des prochaines actions

##### DECISIONS

- Le comité 21 a validé comme étant prioritaire les 5 actions suivantes :

<b>305</b>	<b>Mise en place d'un forum des acteurs économiques locaux</b>
	Pascal Auvert et Francis Gali ont déjà commencé à travailler sur cette action pour février
<b>204</b>	<b>Information sur les aides à la mobilité</b>
	Cette action est à coupler avec l'action 205. Création d'une liste de personnes sans véhicule
<b>407</b>	<b>Incitation à la pratique du covoiturage</b>
	Cette action est également à coupler avec les actions 204 et 205
<b>406</b>	<b>Information et sensibilisation aux économies d'énergie</b>
	Le forum des acteurs économiques sera l'occasion de chercher des animateurs.
<b>110</b>	<b>Gestion municipale éco-responsable de l'énergie</b>
	Des améliorations peuvent être apportées au niveau éclairage par exemple.

## **5. Prochaine réunion**

La date pour la prochaine réunion du comité 21 a été posée le : **jeudi 20 Février à 20h à la salle des mariages**